

## DELIBERATION CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 09/10/2025

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 9

Présents : 7

Nombre de suffrages : 7

Date de convocation

02/10/2025

Date d'affichage

02/10/2025

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf octobre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

### Etaient présents :

M. CORNUAU Albert, M. GABARD Alain, Mme LUMINEAU Catherine, M. PASQUIER Michel, M. POUPLIN Michel, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis

### Procuration(s) :

### Etai(ent) absent(s) :

### Etai(ent) excusé(s) :

Mme JOLY Véronique, Mme MOUSSET Marie-Thérèse

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. CORNUAU Albert

**Numéro interne de l'acte : D03\_10\_2025**

**Objet : D03\_10\_2025 - EHPAD : CREATION DE POSTES**

Considérant l'avis du comité social territorial en date du 9 octobre 2025,

- Suite à la réussite d'un agent à l'examen professionnel d'adjoint administratif principal de deuxième classe,

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil du Centre Communal d'Action Sociale :

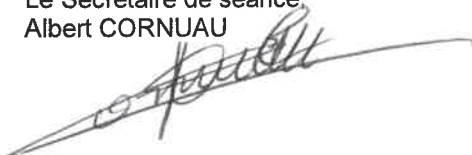
A compter du 1<sup>er</sup> novembre 2025 :

- La suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial à temps complet,
- La création d'un poste d'adjoint administratif principal de deuxième classe à temps complet.

Le Conseil du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents, la proposition de Monsieur le Président.

**VOTE : Adoptée à l'unanimité**

Le Secrétaire de séance,  
Albert CORNUAU



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SEVREMONT

Le Président, Jean-Louis ROY

